



TYPES DE TRAITEMENTS UTILISÉS SUR LE TERRITOIRE FORESTIER

Travaux commerciaux et non commerciaux

Saguenay–Lac-Saint-Jean

UA 022-51, 023-51, 023-52, 024-51, 024-52, 025-51 et 027-51

Document d'information préparé dans le cadre des
consultations publiques sur les
plans d'aménagement forestier intégré opérationnels

Direction générale du secteur nord-est
Le 11 novembre 2015

Québec 

TRAITEMENTS COMMERCIAUX	Objectifs et effets
Coupe progressive avec sélection rapprochée – ensemencement (CPSR)	
	<p>Ce traitement a pour but d'établir la régénération résineuse en récoltant les arbres commerciaux (diamètre hauteur de poitrine de 9 cm ou plus) en deux interventions espacées d'environ 15 ans.</p> <p>Chaque récolte compte pour environ 50 % du volume total.</p> <p>Il permet de maintenir un peuplement de structure irrégulière à couvert fermé entre deux interventions et ainsi de minimiser les impacts visuels.</p> <p>Il permet également le maintien d'attributs de vieilles forêts nécessaires à la biodiversité.</p>
Coupe progressive irrégulière à couvert permanent systématique avec alternance de bandes traitées et non traitées (multicohorte)	
	<p>Ce traitement permet, en plus de favoriser l'établissement de la régénération résineuse, de maintenir un important pourcentage du volume du peuplement lors de chaque intervention (env. 60 %).</p> <p>Il permet de maintenir un peuplement de structure irrégulière à couvert fermé permanent et ainsi de minimiser les impacts visuels.</p> <p>Il permet également de maintenir les attributs de vieilles forêts nécessaires à la biodiversité en se rapprochant le plus possible de la structure d'une vieille forêt.</p>

Coupe avec protection des petites tiges marchandes uniforme (CPPTM_U)



Ce traitement, en conservant les tiges de 10, 12 et 14 cm en plus de la haute régénération, permet de former un peuplement de structure irrégulière.

Le taux de récolte se situe entre 85 et 95 %.

Il permet à la fois de minimiser les impacts visuels et de récolter un bon volume de bois.

Il favorise la croissance de la régénération naturelle déjà en place.

Coupe avec protection des petites tiges marchandes de diamètre discontinu (CPPTM_DIS)



Ce traitement est identique à celui de la coupe avec protection des petites tiges marchandes réalisée de façon uniforme, à l'exception du fait qu'il n'est pratiqué qu'aux endroits propices à l'intérieur des peuplements, d'où le qualificatif de discontinu.

Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) avec ou sans legs biologique



Ce traitement favorise la croissance de la régénération naturelle établie.

Il peut également être utilisé pour remettre en production des superficies peu ou mal régénérées.

Un certain nombre de tiges (env. 15 par hectare) peuvent être conservées sur pied pour des raisons de biodiversité.

Coupe avec protection de la régénération et des sols uniforme avec rétention par bouquets (CPRS_U_BOUQ)



Ce traitement favorise la croissance de la régénération naturelle et le maintien de legs biologique (grosses tiges résiduelles, bois mort, débris ligneux) pour une raison de biodiversité.

Il permet également une certaine irrégularité au sein du peuplement.

De 5 à 10 % du peuplement est conservé debout sous forme de bouquets bien répartis.

Coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS) avec ou sans legs biologique

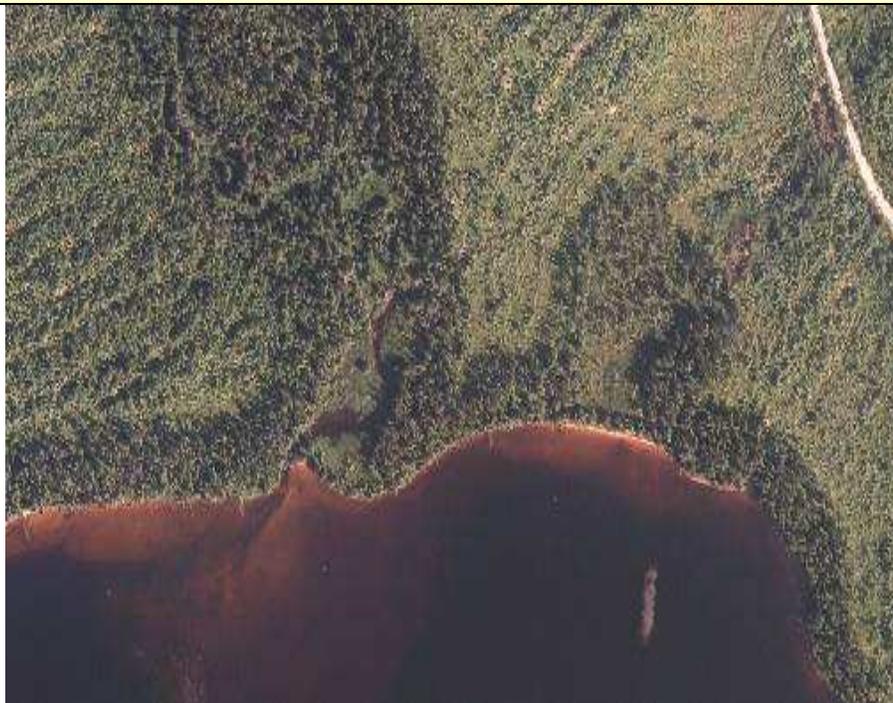


Ce traitement favorise la croissance de la haute régénération naturelle déjà en place.

Une protection particulière est appliquée sur les tiges de 2 à 9 cm de diamètre.

Un certain nombre de tiges (env. 15 par hectare) peuvent être conservées sur pied pour des raisons de biodiversité.

Récolte partielle dans une lisière boisée (résiduel de 500 tiges de 10 cm ou plus)



Ce traitement, communément appelé « tiers de tiges », est réalisé dans les **lisières boisées riveraines** de 20 mètres laissées le long des cours d'eau permanents.

Il permet d'éclaircir les bandes riveraines et a pour but de conserver 500 tiges par hectare bien réparties après traitement.

Aucun passage de machinerie n'est permis dans la bande riveraine.

TRAITEMENTS CULTURAUX DE REMISE EN PRODUCTION (NON COMMERCIAUX)

Objectifs et effets

Préparation de terrain :

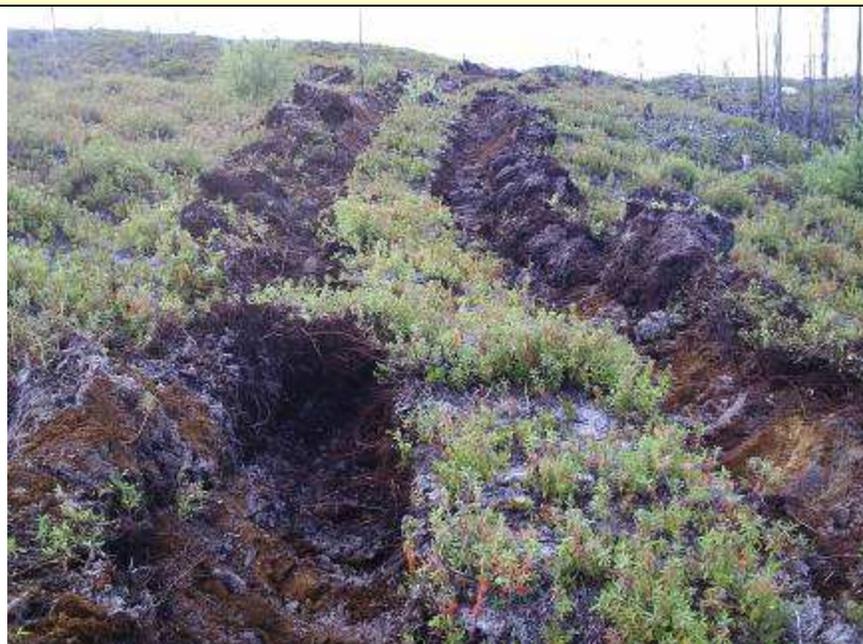
Les traitements qui suivent ont pour but de créer des microsites qui fournissent des conditions adéquates à l'ensemencement naturel et à la mise en terre de plants.

Un bon microsite est un endroit où la végétation de surface est enlevée et le sol remué et aéré.

Ce traitement améliore notamment les conditions de température, d'humidité et de fertilité du sol. Il limite aussi la végétation concurrente. Il facilite également le déplacement sécuritaire des reboiseurs.

La préparation de terrain peut s'effectuer sur l'ensemble ou une partie de la superficie.

Scarifiage en sillons



Ce traitement consiste à labourer des sillons par des disques (sur débardeur ou porteur). Il sert à enlever la matière organique et à créer un épaulement surélevé constitué d'un mélange de sol minéral et de matière organique.

Il s'applique lorsque l'épaisseur d'humus et de la matière organique n'est pas très élevée et qu'il n'y a pas trop de débris ligneux.

Scarifiage en monticules



Ce traitement consiste à creuser et à renverser de la matière organique et de l'humus sur le sol non perturbé. Du sol minéral doit reposer sur le dessus de la butte ainsi créée (monticule). Cette opération peut s'effectuer à l'aide de disques spéciaux (M-36) ou d'une pelle excavatrice munie d'un godet adapté. Le monticule a un volume variant de 25 à 75 litres et une hauteur variant de 15 à 90 cm.

Il s'applique lorsque l'épaisseur d'humus et de matière organique n'est pas très élevée et qu'il n'y a pas trop de débris ligneux non plus.

Scarifiage par placeaux (poquets)



Ce traitement consiste à enlever ou à déplacer la couche de matière organique et les débris ligneux à l'aide d'une pelle excavatrice munie d'un peigne.

Il s'applique lorsque les débris ligneux sont importants (par exemple dans les superficies brûlées où il reste des tiges debout). Il permet aussi de traiter des superficies où les conditions de terrain sont difficiles (pentes abruptes, pierrosité élevée, etc.)

Le scarifiage par placeaux est utilisé aussi pour créer des lits de germination pour le bouleau ou pour du reboisement avec des plants résineux.

Hersage



Ce traitement consiste à ameublir le sol et à incorporer la matière organique au sol minéral.

Il s'applique lorsqu'il y a beaucoup de tiges brûlées non commerciales (DHP < 9 cm).

Broyage/déchetage (technique en développement)



Ce traitement consiste à réduire en petits morceaux les débris ligneux et les tiges résiduelles nuisibles aux travaux subséquents (scarifiage usuel). Un scarifiage par sillon est nécessaire à la suite de ce traitement.

Il s'applique lorsqu'il y a beaucoup de débris ligneux, par exemple dans les **superficies brûlées** où il reste des tiges debout et qu'il y a des débris ligneux au sol.

Abattage groupage (technique en développement)



Ce traitement consiste à couper les tiges debout sans valeur commerciale à l'aide d'une abatteuse et à les mettre en tas. Les tas ne doivent pas couvrir plus de 10 % de la surface. Un scarifiage par sillon ou par monticule est toujours nécessaire par la suite pour remettre en production le site.

Il s'applique lorsqu'il reste beaucoup de tiges debout de diamètres importants comme dans le cas de peuplements matures et prématures brûlés qui ne sont pas récupérables.

TRAITEMENTS CULTURAUX DE REMISE EN PRODUCTION (NON COMMERCIAUX)

Objectifs et effets

Reboisement :

Il consiste à la mise en terre, dans des microsites propices, de plants d'essences désirées. Les plants peuvent avoir différentes dimensions, être en récipients ou à racines nues. La plupart des plants sont améliorés génétiquement par sélection naturelle ou hybridation et sans aucune modification génétique.

Plantations



Reboisement de l'ensemble de la superficie.

Il s'effectue lorsque la régénération préétablie en essences désirées est de mauvaise qualité ou insuffisante sur toute la superficie. Par exemple, il est possible de planter des épinettes noires dans des secteurs naturellement en épinettes noires où il y a un envahissement de régénération en sapin.

Dans une plantation il y a de 1 500 à 2 500 plants mis en terre à l'hectare selon les objectifs poursuivis.

Certaines superficies sont reboisées avec deux essences désirées, par exemple l'épinette noire et le pin gris ou l'épinette blanche.

Regarnis



Reboisement sur une partie de la superficie.

Il s'effectue lorsqu'il y a présence de régénération naturelle mais qu'elle est de mauvaise qualité ou insuffisante à certains endroits, par exemple, dans les sentiers de débardage ou dans des trouées.

Dans un regarni, il y a moins de 1 500 plants mis en terre à l'hectare.

TRAITEMENTS CULTURAUX DE PEUPLEMENTS RÉGÉNÉRÉS

Objectifs et effets

Dégagement mécanique



Maîtrise des espèces concurrentes pour permettre la croissance de la régénération résineuse naturelle ou artificielle (plants mis en terre) par l'utilisation d'une débrousailluse.

C'est un traitement servant à gérer la composition et l'espacement entre les essences désirées, par exemple, couper les tiges feuillues, les framboisiers et les fougères pour favoriser la croissance des tiges résineuses.

Ce traitement s'effectue au stade semis, c'est-à-dire dans les premières années suivant la coupe ou le reboisement, généralement entre 1 et 10 ans. La hauteur moyenne des tiges résineuses à dégager est de

moins de 2 mètres.

Éclaircie précommerciale



Ce traitement d'éducation consiste à couper les tiges qui nuisent à la croissance des arbres d'avenir dans un jeune peuplement en régularisant leur espacement.

Ce type de traitement a pour but d'avoir des arbres de plus gros diamètre à maturité. On vise à obtenir à la fin du traitement 2 000 tiges d'avenir éclaircies à l'hectare.

Ce traitement s'effectue de 10 à 20 ans suivant la récolte. La hauteur moyenne des tiges est de plus de 2 mètres.

Nettoisement



Ce traitement d'éducation consiste à couper les essences concurrentes. Le nettoyage a pour but de diminuer la concurrence entre les essences désirées.

C'est un traitement servant à gérer la composition en essences, par exemple, couper les tiges feuillues pour ne conserver que les tiges résineuses.

Ce traitement s'effectue au stade gaulis, c'est-à-dire généralement de 10 à 20 ans suivant la coupe ou le reboisement. La hauteur moyenne des tiges est de plus de 2 mètres.